

# COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ DES ENTREPRISES

## 1. Définition

Cette spécialisation forme des professionnels capables de gérer la comptabilité complète d'une entreprise tout en maîtrisant les obligations fiscales et les déclarations légales. Elle combine connaissances en comptabilité, analyse financière et droit fiscal.

## 2. Détails sur le programme de formation

**Durée : 12 mois (formation modulaire) ou 2 ans (BT ou CAP)**

- **Comptabilité générale et analytique** (enregistrements, bilans, comptes de résultat).
- **Comptabilité des sociétés** (SARL, SA, sociétés de personnes).
- **Fiscalité des entreprises** (impôt sur les sociétés, TVA, taxes locales).
- **Déclarations et obligations légales** (liasse fiscale, déclarations sociales).
- **Logiciels comptables et de gestion fiscale.**
- **Analyse financière et gestion des coûts.**
- **Audit interne et contrôle comptable.**

## 3. Objectifs de stage

- Maîtriser les opérations comptables et fiscales d'une entreprise réelle.
- Apprendre à produire les déclarations fiscales conformes à la réglementation.
- Développer la capacité à analyser les comptes pour la prise de décision.

- Comprendre la relation entre comptabilité, fiscalité et gestion financière.

#### 4. Thèmes de soutenance

- L'impact de la fiscalité sur la performance des entreprises.
- Étude comparative entre fiscalité nationale et internationale.
- L'importance de la comptabilité analytique dans le pilotage d'entreprise.
- Les outils numériques pour la comptabilité et la fiscalité.

#### 5. Responsabilités et débouchés

- **Responsabilités** : tenir les comptes, préparer les déclarations fiscales, analyser les résultats financiers, assister la direction dans les décisions.
- **Débouchés** : entreprises privées, cabinets comptables, services fiscaux, sociétés multinationales, ONG.